

# Nouvelles d'Altviller

Juin 2025 N°64

## Édito



**P**our cette dernière année de mandat avant les élections municipales de mars 2026, nous continuons notre programme. En effet notre bonne situation financière nous permet de mener les travaux prévus à leur terme malgré un net recul des attributions de subventions de nos partenaires historiques.

Vous avez pu constater :

La réhabilitation du parvis de l'église et une partie du mur d'enceinte du cimetière.

Le prolongement du fossé le long de la RD 22 pour la récupération des eaux de ruissellement et ainsi éviter l'envoyage de parcelles constructibles et d'introduire des nouvelles techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. Ces techniques permettent d'éliminer le tout-tuyau. Ces pluies seront dirigées vers notre zone humide.

Suite à la vacance du logement de l'école nous profitons pour améliorer la performance énergétique de cette habitation.

Bien sûr notre projet phare est à venir à partir de mi-juillet. La modification de notre placette au milieu du village permettra d'améliorer la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école. Pour les véhicules un nouveau sens de circulation et des panneaux seront mis en place. Pour rappel cette zone a toujours été une zone 30. Cette placette sera agrémentée par l'installation d'une fontaine alimentée par une source comme dans le temps (avant 1972).

D'autres projets sont à l'étude comme la circulation des véhicules de la rue principale, la vidéosurveillance. Nous vous informerons en temps voulu.

Pour l'heure d'autres préoccupations nous attendent comme les examens et concours pour nos jeunes, penser aux vacances pour d'autres.

*Prenez bien soin de vous et bonnes vacances*

Jean-Jacques BALLEVRE

### Sommaire

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux au village	p 3
La vie au village	p 5
Les pompiers	p 7
A l'école	p 8
La vie associative	p 10
Dates à retenir	p 16

# Les réunions du Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 17 février 2025

- Approbation de la séance du 9 décembre 2024
- Compte financier unique 2024 (CFU)
- Contrat Agent technique-Contrat unique d'insertion
- Jobs d'été 2025
- Loyers logements communaux
- Participation aux frais de fonctionnement du foyer par l'ASCA
- Appel à candidature Vigifoncier - Safer
- Information cotisation annuelle MATEC
- Demande de la fédération Départementale des syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)
- Rehaussement de la ligne HTA - Convention de servitude
- Etat de prévision des coupes de bois
- Divers.



## Conseil Municipal du 7 avril 2025

- Approbation de la séance du 17 février 2025
- Réfection du parvis. Travaux complémentaires
- Tetting-sur-Nied - Stockage de déchets non dangereux Suez RV Nord Est
- Demande FDSEA et Jeunes Agriculteurs
- Rachat de meubles logement Mairie
- Achat radar pédagogique - Demande de subvention AMISSUR
- Achat d'un échafaudage
- Travaux sylvicoles
- Achat ordinateur secrétaire
- Provision pour risques - subvention Agence de l'eau
- Vote des taux des bases locales
- Affectation des résultats 2024 au budget 2025
- Subventions aux associations
- Vote du budget
- Divers.



## Conseil Municipal du 25 avril 2025

- Approbation de la séance du 7 avril 2025
- Vote des taux des bases locales 2025. Complément Taxe d'habitation
- Attribution du marché de travaux pour la création d'une placette au centre du village
- Nichoir à hirondelles - Devis et demande de subvention Région Grand Est
- Divers



## Conseil Municipal du 5 juin 2025

- Approbation de la séance du 25 avril 2025
- Demande de retrait du S2E
- Travaux au logement de l'école
- Participation financière de la Fabrique à la réfection du parvis de l'église
- Demande de versement du Fonds de concours 2025 à la CASAS
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de Valmont
- Plan communal de sauvegarde.
- Travaux sylvicoles, modification du devis
- Divers



Retrouvez les comptes rendus complet sur le site de la mairie :  
<https://www.mairie-altviller.fr/index.php/seance-du-conseil>

Ou en scannant le  
QR Code ci-contre.



## Les travaux dans le village

### Réfection du parvis de l'église

Pour des raisons de sécurité et d'accès à notre église, il était nécessaire de réhabiliter le parvis de l'église

Une partie du mur d'enceinte décrépi du cimetière a également fait l'objet d'une réparation.

La société SCB s'est chargée de ces travaux pour un montant global de **11 290,00 € HT** soit **13 548,00 € TTC**.



La Fabrique de l'église participe à hauteur de **1 500,00 €**. Le Fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération sera sollicité pour un montant de **5 000,00 €**.

### Prolongement du fossé le long de la RD 22

Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales et d'éviter le tout-tuyau, la commune a entrepris de prolonger le fossé le long de la RD 22 pour diriger les eaux de ruissellement vers le Weihergraben. L'attache a été prise avec l'Unité Technique Territoriale de Forbach - Saint-Avold afin de respecter le tracé et la largeur de l'accotement le long de la route.

L'entreprise Bati-TP a réalisé les travaux pour un montant de :

**11 317,44 € HT** soit **13 850,93 € TTC**

La commune sollicitera le Fonds de concours à hauteur de **5 000,00 €** auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie.



## Elagage d'arbres le long de la clôture de la cour de l'école

Trois arbres ont été abattus préventivement car trop près de la clôture. La société Créa'Vertige a sollicité des voltigeurs pour mener à bien ces travaux.

Montant de l'opération : **550,00 € HT** soit **660,00 € TTC**



## Un nouveau visage au service technique

Depuis le 3 février dernier, M. Louis Braun est le nouvel Agent Technique pour une période de 10 mois sous la forme d'un contrat unique d'insertion permettant un accompagnement dans l'emploi.

Un contrat de 26 heures par semaine pour des travaux de polyvalence au sein de notre commune.

Réservez à Louis un très bel accueil si vous le croisez.



# La vie au village



## Nos fleuristes peaufinent le décor !

Denise, Joëlle et Angèle ne ménagent pas leurs efforts pour entretenir et arroser les massifs du village.

Pour éviter les herbes folles et économiser l'arrosage, elles ont recouvert la terre des bacs avec des copeaux de bois.

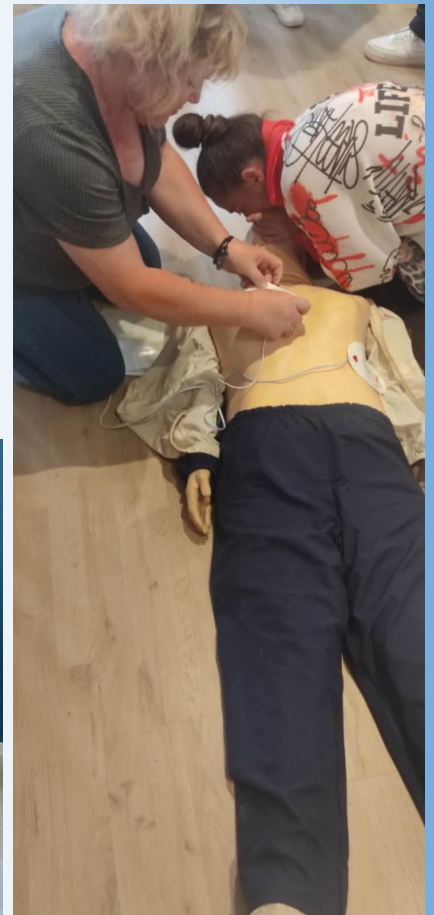


## Formation initiale aux premiers secours

Le personnel des communes d'Altwiller et de Lachambre a participé à la formation qui s'est déroulée au local des sapeurs-pompiers de Lachambre. Le formateur national de secourisme, agréé de la Croix Blanche de l'association L'Hôpital - Carling, a dispensé les cours théoriques et pratiques.

La formation prévention et secours civique de niveau 1 (PCS1) est une formation d'une journée (7 h) qui permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger la victime, quels gestes à effectuer en attendant l'arrivée des secours...

Coût de la formation pour le personnel de la commune : **270,00 € TTC**





Mairie d'Altviller

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215700154-20241104-ARRETE20246BIS-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2024

Publication : 04/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

**ARRETE DU MAIRE  
N°6/2024  
Concernant l'aire de jeux**

**Le Maire de la Commune de ALTVILLER**

Vu l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que, pour des raisons de sécurité et de tranquillité, il y a lieu de réglementer l'utilisation de l'aire de jeux mise à la disposition du public :

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** L'utilisation de l'aire de jeux est autorisée pendant les jours et horaires suivants :

**Du Lundi au Dimanche de 08 H 00 à 21 H 30**

**Article 2 :** L'accès à l'aire de jeux est interdit aux chiens et autres animaux, ainsi qu'aux véhicules à moteur, vélos, trottinettes, patins à roulettes, rollers, planches à roulettes etc ;

**Article 3 :** Sont interdits sur les aires de jeux :

- l'utilisation d'appareils sonores, instruments de musique, etc ;
- l'usage de tout engin dangereux (pistolets à billes, frondes, pétards, ballons...)

**Article 4 :** Les enfants fréquentant les aires de jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges auxquelles ils sont adaptés soient respectés.

**Article 5 :** Les services techniques municipaux sont chargés de la mise en place de panneaux indiquant les horaires d'ouverture des aires de jeux et le mode d'emploi des activités, ainsi que de l'entretien de ces installations.

**Article 6 :** Ampliation de cet arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Forbach et Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Folschviller.

ALTVILLER, le 4 novembre 2024

M. Jean-Jacques BALLEVRE

Maire d'ALTVILLER



# Unité opérationnelle des Sapeurs-Pompiers Lachambre - Altviller.

Les sapeurs-pompiers de Lachambre - Altviller ont réalisé cette année leur **1000<sup>ème</sup> intervention** depuis la fusion des centres en 2017.



Depuis cette date, le centre n'a cessé d'évoluer, avec notamment cette année l'inauguration de l'agrandissement de la caserne. Ce projet n'aurait pas vu le jour, sans le soutien des mairies et du SDIS 57.

Nous tenons à remercier à nouveau tous les acteurs pour leur engagement.

Un nouveau mode de recrutement a été mis en place par le SDIS 57, permettant des embauches régulières tout au long de l'année.

Si vous avez entre 16 et 55 ans, que vous avez envie d'aider et de vivre une expérience unique, n'hésitez plus !

Vous pouvez nous contacter via les réseaux sociaux ou directement joindre le chef de centre :

l'adjudant Frédéric Weyrath  
au 06-27-67-63-26.



# A l'école

Cette année, l'école s'est baladée au pays des contes, fil conducteur de la plupart de leurs activités



## Découverte des contes

A chaque période, deux nouveaux contes étaient découverts à l'aide de la boîte magique. Des objets symbolisant le conte étaient présentés et les parents étaient invités à accessoriser leur enfant de la couleur du conte.



## 100ème jour

Création de 100 plumes avec les craies pour illustrer le vilain petit canard. Il y avait aussi 100 galettes à déguster, 100 cailloux, 100 renards en origami, 100 arbres, 100 pièces d'or etc.

## Les contes et anniversaires

Les enfants ont pu fêter leur anniversaire en réalisant un gâteau sur le thème du conte étudié.



## Poisson d'avril

Une séance de natation en salle de jeu ?

Évidemment, c'était notre poisson d'avril !



### USEP (rencontres sportives)

Les CP/CE1 ont eu une belle journée jeu de balle à Hellimer, tandis que les maternelles ont pu profiter d'une promenade autour de l'étang de Hoste.



### Carnaval

Les enfants ont fêté carnaval sous le soleil de mars. Le thème était libre, mais beaucoup ont joué le jeu des contes.



### Bibus

Le bibus se déplace et rend visite aux écoles enseignant l'allemand. Une animation sur le thème des animaux fantastiques en allemand et le prêt de livre a été proposé.

# La vie Associative

## Les crécelles sont revenues à Altviller

Avec les parents de l'APE, 15 jeunes ont sillonné les villages d'Altviller et de Lachambre pour annoncer l'Angélus ! Le petit déjeuner a été servi par l'ASCA.



Marche du muguet



Le soleil était au rendez-vous pour cette journée.

Environ 50 personnes se sont rejoint au foyer pour le départ de la marche d'une dizaine de kilomètres avec un ravitaillement à mi-parcours.

Le repas qui a suivi cette balade a attiré plus de 80 personnes. Le menu a régalé les convives qui se sont quittés en fin d'après-midi.

Une belle journée, sympathique, qui sera bien sûr renouvelée en 2026 le ..... 1er mai !



## 30 années de présidence

### A la présidence depuis 30 ans

C'est à l'Assemblée Générale de 1995 que Wilfried Weyrath a pris les rennes de l'Association Socio-Culturelle d'Altwiller (ASCA). Il fallait marquer le coup, et ce dimanche, les membres du comité actuel et ceux des années précédentes se sont retrouvés au foyer.

Wilfried a accueilli ses invités en retraçant ces 30 années passées. Avec "la tête et les jambes", les rallyes promenades, les tournois de foot, la marche du muguet, les fêtes d'été, le Schwinn's-Käss et les marches gourmandes, chacun a pu se rendre compte des efforts accomplis par l'association. Le président a ensuite donné la parole à ses prédécesseurs ainsi qu'au maire honoraire, M. François Hardy, maire au moment de la création de l'association. Le maire actuel, Jean-Jacques Ballèvre, a également pris la parole, rappelant qu'il avait été trésorier de l'association, acteur de la troupe du "Schwätze Blott" et fier de l'implication de l'association dans la vie du village.



Un diaporama retraçant les manifestations et activités depuis 1995, où il était parfois surprenant de se reconnaître, a été projeté. L'apéritif et le repas ont été servis sur des tables joliment décorées par les membres du comité. En fin d'après-midi un magnifique gâteau d'anniversaire a clôturé la fête.



Ce fut une journée symbolique avec une ambiance festive et conviviale. Félicitations à Wilfried Weyrath pour son dévouement durant toutes ces années.



## Récré à Sons

Le dimanche 26 janvier,

la chorale Récré à Sons a fêté ses 20 ans.

Un concert a eu lieu dans l'église de Lachambre qui a rassemblé un public très nombreux enchanté par la prestation.



La chorale Récré à Sons a fêté la  
musique

le samedi 14 juin 2025 à Lachambre.



Après le repas de midi qui a rassemblé 60 personnes, le 1er groupe musical qui s'est produit était "Les Mamies" qui s'entraînent régulièrement à Lachambre.



La fête s'est ensuite déroulée dans la cour de l'école, les intermèdes ont été assurés par Cédric, originaire d'Altviller, alias Trevor et sa cornemuse.

Notre chef de chœur a dirigé quelques chants de Récré à Sons, avec des renforts de ses trois autres chorales.



La chorale du Collège la Carrière qui vient depuis plusieurs années a apporté son dynamisme.



L'Orchestre de Poche de Farébersviller a proposé une prestation de grande qualité.



Gil, voix et guitare, et Gaby, guitare, nous ont enchantés avec des chansons connues.



Enfin l'Harmonie de Saint-Avold (38 musiciens) a joué pendant environ 1 h, apportant son professionnalisme avec un répertoire tout en nuances.



## Le Domaine de Romazières en route pour les championnats de France !

Le Domaine de Romazières a brillé lors des récents championnats de Moselle et de Lorraine, avec un total de 13 médailles.

Au championnat de Moselle de Trec, neuf cavaliers, ainsi que leur coach Bertille Guerber, ont été médaillés. Bertille Guerber a exprimé sa fierté : « Je suis très fière de mes cavaliers, d'autant plus que dans trois catégories, l'équipe a réussi un exploit en raflant les podiums complets et je concours moins depuis une dizaine d'année ou je privilégie mes élèves et le coaching, j'étais d'autant plus contente de mon titre de championne de Moselle! »



Lors des championnats de Moselle de saut d'obstacles, les petites cousines : Lou Van Assche et Lola Henrion d'Altviller ont respectivement obtenu la 1ère et la 2ème place. Au championnat de Lorraine, Lou Van Assche a terminé 2ème et 6ème.



En juillet, Lisa et Eva Levy de Lachambre, ainsi que Lou Van Assche, représenteront la ligue de Lorraine d'équitation aux championnats de France à Lamotte-Beuvron.

Enfin, durant l'été, le Poney Club accueille les enfants à partir de 3 ans pour des promenades sur rendez-vous et des activités de découverte de la mini ferme.



## Assemblée Générale des Ouvriers et Mi-



La Société d'Entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altviller a tenu son Assemblée Générale le dimanche 23 février 2025 au club-house d'Altviller rue de Cabourg. À l'ordre du jour, rapports d'activité et financier de l'année 2024, les prévisions pour l'année 2025, paiement de la cotisation et renouvellement des membres du comité. Avec 20 membres, l'effectif est stable.

## Notre Dame du Rosaire



L'association organise une sortie

**du 20 au 26 septembre 2025**

à travers l'Italie, à la découverte de quelques-uns des plus beaux et spirituels sites. Au programme, un itinéraire riche en Histoire et en beauté : **Bologne, puis la région des Pouilles à San Giovanni Rotondo** célèbre pour être le lieu de vie du Saint Padre Pio, Lanciano, **Assise et Piacenza**.

Ce voyage promet des moments de recueillement et de découverte culturelle.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations (06 79 05 90 86).



### *Dates à retenir*

#### **Vide-greniers**

Dimanche 6 juillet

#### **Fermeture de la mairie**

Du 28 juillet au 14 août inclus

#### **Marche gourmande**

Dimanche 21 septembre

#### **Repas des Anciens**

Dimanche 16 novembre

#### **Beaujolais Nouveau**

Vendredi 21 novembre

#### **Distribution sacs multiflux**

Le mardi 25 Novembre  
de 14h30 à 19h00 67 Rue du Coin au Foyer

#### **Repas St-Barbe**

Dimanche 7 décembre

### **Les permanences en Mairie**

**Lundi** de 17h à 19h

Téléphone : 03 87 92 06 54

**Mardi** de 11h à 12h

Courriel : [mairie.altviller@wanadoo.fr](mailto:mairie.altviller@wanadoo.fr)

**Vendredi** de 10h à 12h

Site Internet : <https://www.mairie-altviller.fr>

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 270 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Delphine Senser, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).